

EVIDENCES

LA MENTALITE ANTISEMITE :

par l'historien

Jules Isaac

par l'ethnographe

Alfred Metraux

par le psychiatre

Henri Baruk

SOUVENIRS SUR LA RESISTANCE (6)

Daniel Mayer

NOUVELLES VOIES DE L'HISTORIOGRAPHIE

Ch. Lehrmann

RELIQUES DU PASSE

E. Namenyi

CONSTANT L'ANIMALIER

Marc Bernard

LIMITES DE LA DEMOCRATIE

Eric Weil

DEUXIEME LETTRE D'UN JUIF DE BAGDAD

Heskel

NOTES DE VOYAGES :

— en Eire

Michel Salmon

— en Italie

Maurice Hano

Texte intégral de la déclaration de l'U.N.E.S.C.O.
sur la question des races

LES LIVRES

par *Armand Lunel, Max Gallai, Jane-Albert Hess, Claude Delmas*

N° 13

REVUE PUBLIÉE SOUS L'ÉGIDE DE
L'AMERICAN JEWISH COMMITTEE

LIMITES DE LA DEMOCRATIE

par ERIC WEIL

AUCUN système politique n'est plus difficile à définir que la démocratie.

La monarchie absolue, la tyrannie, l'aristocratie, voire l'ochlocratie présentent des caractères formels bien déterminés grâce auxquels on décide sans trop de mal si une forme donnée de vie politique correspond ou non à tel type d'organisation. Il en est autrement de la démocratie : ne parle-t-on pas de monarchie démocratique, de dictature démocratique, d'aristocratie démocratique, et n'identifie-t-on pas souvent la démocratie avec l'ochlocratie ? Certes, on peut éviter cet inconvénient par le moyen d'une définition stricte. Mais pour être tout à fait légitime, cette échappatoire n'est guère satisfaisante : les termes politiques gardent leur sens scientifique seulement dans les livres de science, et la vie des communautés ne s'exprime pas selon les règles du discours clair et distinct, mais dans des mots chargés de valeurs positives ou négatives de préférences, de sentiments, et elle ne se soucie pas le moins du monde de ces conséquences logiques possibles ou même inévitables qui effrayent le théoricien. A moins donc qu'on ne veuille se contenter d'avoir raison sans se faire entendre par personne et qu'on ne renonce à se faire comprendre et à faire comprendre ce qui est en jeu, il est préférable de ne pas commencer par un concept nettement découpé de la démocratie telle qu'elle est ou devrait être en elle-même et idéalement, mais de la prendre telle qu'elle se présente et s'interprète par la bouche de ses fidèles et de ses ennemis.

La formule de Lincoln, parlant du gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple, et la devise française de Liberté, Egalité, Fraternité fournissent de bonnes approximations à celui qui veut partir de la réalité politique vécue.

Que signifient ces devises ? Et que présupposent-elles ? Dès le premier regard, elles nous permettent de trouver une solution à ce problème qui nous avait frappés avant que nous n'ayons commencé à nous interroger sur la démocratie : la démocratie se présente non comme une *forme* de gouvernement ou comme un système constitutionnel, mais comme une *doctrine* fixant son but à tout gouvernement. On peut réaliser la liberté, l'égalité, la fraternité dans

une monarchie, dans une aristocratie (à condition qu'elle soit ouverte et se renouvelle continuellement par un recrutement dans toutes les couches sociales), dans une dictature (si celle-ci est limitée dans la durée de son exercice et que tout citoyen ait une chance d'accéder au poste de dictateur), dans une république parlementaire. Le gouvernement pour le peuple, l'exercice du pouvoir dans l'intérêt de la communauté entière, n'est pas la prérogative d'institutions particulières, et le gouvernement par le peuple, étant toujours exercé par des représentants, peut s'accommoder de tout mode de désignation des gouvernants, aussi longtemps que les citoyens qui n'exercent pas actuellement le pouvoir ont une possibilité légale, c'est-à-dire autre que révolutionnaire, de remplacer le personnel en place par une autre équipe. Aussi n'est-on pas surpris d'entendre appeler démocraties la République Française, de type parlementaire, celle des Etats-Unis d'Amérique, dont le président ne doit de comptes à personne et dont les « ministres » n'ont même pas le droit de se présenter devant le Parlement, et la monarchie anglaise dans laquelle un parlement, théoriquement tout-puissant, investit, dans la pratique, un Premier Ministre de droits dictatoriaux.

DOCTRINE fixant son but à tout gouvernement, avons-nous dit. Mais cette constatation, pour vraie qu'elle semble être, n'est pas suffisante. Car comment faut-il fixer ce but ? Si tout le monde était toujours d'accord sur ce point, on n'aurait pas besoin d'aller plus loin ; si l'on savait ce qui, dans une situation donnée, forme l'intérêt véritable du peuple, si l'on était sûr du sens concret des mots de liberté, d'égalité, de fraternité, les seuls problèmes à résoudre seraient d'ordre technique et concerneraient les moyens les plus appropriés en vue de la réalisation d'un but reconnu comme tel par tous les citoyens : à la limite, on pourrait renoncer à toute organisation politique et se contenter d'une administration compétente. On ne sait que trop qu'il n'en est pas ainsi.

Mais alors le problème institutionnel que nous croyions avoir chassé revient au ga-

lop. Sans doute, nous avons trouvé des indications précieuses sur les traits, s'il est permis de parler ainsi, « négatifs » de la démocratie; nous avons découvert des formes politiques dont la démocratie ne saurait s'accommoder: l'aristocratie de naissance, le gouvernement ni contrôlé ni révocable, la dictature illimitée dans le temps de son exercice. On peut être tenté d'en tirer des déterminations positives: la démocratie serait le système politique et constitutionnel où toute autorité émane du peuple, où le gouvernement est institué par le peuple et révocable au gré de ses commettants, où tout être humain adulte participe aux décisions dernières. Nous aurions ainsi défini la démocratie moderne comme système politique représentatif, à droit de vote égal, à gouvernement contrôlé (périodiquement ou continuuellement) et révocable. Et ce serait d'autant plus séduisant que de cette manière nous pourrions concilier la contradiction apparente entre la neutralité de la démocratie devant les formes classiques (c'est-à-dire, grecques) des constitutions et l'existence d'un problème institutionnel de la démocratie: ce dernier problème se poserait simplement sur un autre plan historique, où apparaissent des Etats à grande superficie, grande population et système perfectionné de communications matérielles, intellectuelles, administratives — Etats fortement centralisés sur le plan politique et économique et caractérisés sur le plan social par une interdépendance très grande de tous les membres de la communauté.

Et certes, une telle définition ne serait pas fautive. Mais n'est-elle pas encore insuffisante? Cette définition positive contient-elle autre chose que des interdictions? On apprend ce qu'il ne faut pas faire si l'on veut vivre en démocratie. Savons-nous pour autant ce qu'il faut faire pour réaliser la démocratie et pour la conserver une fois qu'elle est instituée?

On nous objectera que nous cherchons les difficultés. La démocratie, dira-t-on, n'exclut nullement les oppositions politiques, économiques, sociales, religieuses, idéologiques: au contraire, elle en vit, et son avantage incomparable sur toutes les autres constitutions consiste précisément en ceci qu'elle permet, demande, impose le compromis entre les adversaires en vue de la défense commune des intérêts nationaux. En un mot, on trouvera toujours une majorité de citoyens (ou de représentants des citoyens)

décidés à s'entendre sur un programme d'action et à déterminer ce qui, dans la situation du moment, est le bien du peuple et par quels moyens il sera réalisé.

Fort bien: mais n'est-ce pas là une hypothèse d'ordre métaphysique, une croyance identique ou du moins comparable à celle de Rousseau en la volonté générale? Est-il si sûr que, dans tous les pays et sous toutes les conditions historiques, une telle majorité se dégage? N'a-t-on pas vu des majorités unies par la seule volonté de ne pas admettre certaines actions ou certains moyens et parfaitement incapables de se mettre d'accord sur l'utilité d'autres entreprises et sur la valeur d'autres procédés?

Mais accordons ce postulat, négligeons le cas, certainement possible, d'une nation si divisée en elle-même qu'elle ne réussit plus à se donner un gouvernement et à se fixer un but. Le postulat en est-il moins postulat? Chicanes, dira-t-on peut-être, scrupules de logicien. Néanmoins, le fait reste que la démocratie postule certaines données qui ne sont pas contenues, qui du moins ne sont pas exprimées dans sa définition. Tâchons toujours de les saisir.

UN premier point est acquis: il ne peut pas y avoir de démocratie dans une nation qui n'est pas unie par des valeurs communes et qui ne reconnaît pas certaines fins comme désirables. Un peuple incapable de donner naissance à un gouvernement agissant en vue des intérêts nationaux (plus précisément: incapable de déterminer ces intérêts et d'instituer un gouvernement capable de les défendre), un tel peuple va à la dictature (non-démocratique) ou à la perte de son indépendance.

Mais ce n'est pas la seule présupposition, et du point de vue de la démocratie, ce n'est pas la plus importante, puisqu'elle est commune à toutes les formes politiques, bien que son rôle décisif se montre le plus clairement dans une démocratie.

Accordons donc, comme nous l'avons promis, ce premier postulat. Serons-nous rassurés? Bien téméraire serait celui qui y répondrait par un oui net et franc. Hitler est arrivé au pouvoir par les moyens les plus démocratiques, Napoléon III a pris le pouvoir grâce au suffrage universel, la majorité du peuple italien était loin de se dresser contre Mussolini: en un mot, les procédés démocratiques les plus authentiques, si l'on s'en tient à notre définition, peuvent

mener à la suppression de cette même démocratie. Une majorité peut désirer la disparition politique, sociale, physique même de tel groupe ethnique, des fidèles de telle religion, des adhérents de telle idéologie. Une majorité peut se cristalliser autour d'un programme d'extermination de tous ceux qui s'opposent ou se sont opposés à la victoire de la pensée et de la passion majoritaires. Sommes-nous encore en démocratie ?

Du point de vue formel, on est bien obligé de répondre par oui. Le règne de la majorité, le gouvernement d'un personnel censé réaliser la « volonté populaire » ne nous laissent pas libres en bonne logique de refuser cette conséquence. Et pourtant, on ne rencontre guère de démocrate qui l'accepte de gaité de cœur : la démocratie, telle qu'elle est vue et vécue par ses croyants, de nouveau apparaît comme différente de ce qui est saisi dans sa définition. Ne nous trouvons-nous pas alors devant un autre de ces présupposés, informulés, inconscients, cachés, aussi longtemps qu'aucun programme, aucun acte politique ne blessent cette sensibilité politique dont ils forment le fond ?

Essayons de formuler un tel principe : l'échec ou le succès de cette tentative décidera de la valeur de notre hypothèse. Quel est le principe qui interdit au démocrate la persécution de groupes déterminés par leur race, leur religion, leur conviction, leur situation sociale ? Il semble que c'est le fait que, pour la démocratie, il n'y a pas de vérité définie une fois pour toutes, que les valeurs, pour elles, sont en constante évolution, que les théories et les techniques politiques et administratives doivent évoluer avec la société et les « idées » (qui sont d'ordinaire des sentiments), que, en un mot, personne ne peut prétendre détenir la vérité, des dogmes tels que les décisions en découlent par simple déduction. Chacun à chaque moment peut avoir raison, comme il peut avoir tort. Personne ne décide en vertu d'un droit divin, personne n'est quarité des dogmes tels que les décisions en d'application et de technique). Personne ne peut exiger d'être suivi par tous les autres, à moins qu'il ne réussisse à convaincre tous les autres ; encore doit-il chercher à les convaincre de nouveau si la situation change, si les problèmes deviennent autres ; chacun a le droit d'aspirer à la conduite des affaires communes, personne ne peut récla-

mer qu'on lui mette en main le gouvernail de l'Etat.

La démocratie se conçoit donc comme un système de libre discussion en évolution. Nulle décision prise une fois pour toutes, nul principe qui ne puisse être critiqué, modifié, abrogé. Ce qui importe, c'est que tous les citoyens puissent toujours participer à cette discussion.

Or, du coup, la démocratie s'impose une limite, limite des plus strictes, parce qu'elle est celle de la liberté qui se veut maintenir comme liberté. Toute mesure est non-démocratique, anti-démocratique, qui exclut une partie de la nation de la discussion. Si rien n'interdit à la démocratie d'exclure temporairement des groupes, même très considérables — la minorité — de l'exercice du pouvoir, tout lui défend de priver ces groupes de la moindre chance de prendre la direction de la communauté, en se transformant en majorité.

SOMMES-NOUS arrivés au but ? Certainement, nous avons pu éliminer la possibilité inquiétante d'une justification de la non-démocratie à l'aide de méthodes démocratiques. Si nous disions que la démocratie est le règne de la majorité conçu pour sauvegarder les droits de la minorité, nous l'aurions suffisamment distinguée de tout autre système majoritaire (car tout système finit par être majoritaire, à la seule condition de supprimer toute opposition et de consacrer tous ses efforts à l'« éducation des générations montantes »).

Mais dans la réalité, les choses se passent un peu autrement. Encore une fois, nous n'avons fait que définir. Bien sûr, nous avons obtenu un critère selon lequel nous pouvons décider, du moins en principe, si telle mesure est, ou non, démocratique. Hélas ! nous ne pouvons pas nous contenter de ce rôle de juge. Nous n'ignorons plus pourquoi nous considérons Hitler, l'élus du peuple allemand, comme un chef d'Etat non démocratique — mais rien ne nous permet d'espérer que jamais son pareil n'apparaisse plus. Pourtant, c'est de cela qu'il s'agit.

On est donc amené à supposer qu'un troisième trait caractérise la démocratie, plus profond et plus caché que les autres : la démocratie assume que tous les citoyens sont raisonnables. Seuls des êtres raisonnables peuvent participer à une discussion : les enfants, les fous, les criminels (considé-

rés comme déraisonnables) en sont exclus, non point par la mauvaise volonté des autres, mais par leur propre refus de la raison.

Raison : mot inquiétant, devant lequel, tel Ponce-Pilate, on est enclin de demander, en se lavant les mains : qu'est-ce que la raison ?

Nul n'ignore, bien sûr, que les Platon, les Thomas d'Aquin, les Descartes, Spinoza, Kant ont cherché des réponses (bien qu'on ignore volontiers les réponses qu'ils ont trouvées ou cru trouver) : l'humanité en est-elle plus raisonnable ? Chacun n'affirme-t-il pas que lui seul exprime la raison ? Chacun n'est-il pas convaincu que l'adversaire ne le contredit que par mauvaise volonté, par obstination diabolique, par intérêt inavouable ? Nous ne sommes guère avancés en *postulant* que tout citoyen est raisonnable. Mieux vaudra réfléchir sur ce que nous exigeons de lui quand nous nous adressons à sa raison.

Après tout, ce n'est peut-être pas beaucoup : on lui demande de n'avoir jamais recours à la violence pour imposer ses conceptions ni d'agir en faveur d'une forme d'Etat fondée sur l'emploi de la violence ; on demande qu'il ne poursuive pas immédiatement son intérêt personnel, mais qu'il se pénétre du principe que tout avantage n'est réel, même pour lui personnellement, qu'à condition d'être celui de tous les autres citoyens et qu'un but atteint contre l'intérêt d'une partie de la nation est une victoire pernicieuse qui contribue à la destruction de la communauté nationale, qui mène à la révolte des exclus, à la dictature, à l'anarchie. L'emploi du mensonge et de la ruse ne l'empêchera pas. Quand il s'agit des intérêts véritables des hommes, de ce qu'ils considèrent comme leur bonheur et leur dignité. « on peut tromper tout le peuple pendant un certain temps, on peut tromper une partie du peuple tout le temps, mais on ne peut pas tromper tout le peuple tout le temps ». Renoncer à la violence et au mensonge, ne réduire personne à une situation dans laquelle la violence apparaisse comme le seul moyen de pouvoir vivre heureux et dignement, penser dans l'universel, voilà ce que la démocratie demande à ses citoyens.

SOMMES-NOUS revenus à Rousseau ? Admettons-nous de nouveau l'existence d'une volonté générale, différente des volontés individuelles et souvent opposée à celles-ci ? Dans un certain sens, cela semble, en effet, inévitable : nous ne

partageons plus l'optimisme du XIX^e siècle, qui considérait comme une loi naturelle l'accord préétabli des intérêts particuliers et la réalisation quasi-automatique de l'intérêt commun. Et pourtant, nous n'arrivons pas à nous contenter, comme Rousseau, d'établir le principe, en ajoutant que, sous les conditions de notre époque, l'idéal ainsi décrit est irréalisable. Il n'y a guère de parti, d'Etat, de gouvernement qui ne proclame sa fidélité aux principes de la démocratie et qui, fût-il et s'avouât-il non démocratique, ne justifie son existence et son action par son désir de rendre possible la démocratie. Hypocrisie ? Il se peut, bien qu'il soit toujours difficile de juger des intentions ; mais encore dans ce cas, l'hommage non sincère rendu à la vertu en reconnaît la valeur. On veut la démocratie, et l'on veut la voir réalisée ; on ne s'accommode pas d'un idéal, autrefois vivant dans la cité antique, pur rêve dans notre monde.

MAIS si le peuple lui-même ne veut pas de la démocratie, ou tout en désirant la démocratie, choisit, sur des points précis et décisifs, des solutions et des méthodes qui ne peuvent pas ne pas détruire la démocratie ? Si la majorité ne se défend pas seulement — c'est son droit, c'est son devoir — contre les entreprises de la violence, mais stigmatise comme violent, au moins en puissance, tout homme qui n'est pas d'accord avec elle, qui ose lui parler de ses injustices, de ses fautes — pour une démocratie, toute injustice est une faute — qui lui fait remarquer les contradictions entre ses fins et ses méthodes, entre ses désirs et son bien, entre les intérêts particuliers de la majorité et l'intérêt général ?

C'est ici que nous atteignons le fond du problème : la démocratie — c'est ainsi que nous pouvons résumer tout ce qui précède — n'est pas exclusivement le système du gouvernement institué et contrôlé par le peuple ; c'est encore, et peut-être surtout, si l'on tient compte de la situation présente de la plus grande partie de l'humanité, le système de gouvernement conçu en vue de l'éducation du peuple pour la démocratie. Le XIX^e siècle (il ne l'a pas inventé, mais il l'a proclamé avec le plus de force) croyait en la disparition de l'Etat : l'homme, pour lui, était *déjà* raisonnable, la violence était *déjà* vaincue, et seuls des traces d'une époque révolue restaient à éliminer. Nous pouvons lui envier la force de son optimisme, nous ne le partageons plus.

Le gouvernement — ou, si l'on préfère, l'Etat — a repris dans notre pensée une importance qu'en réalité il n'avait jamais perdue : l'homme *n'est pas* raisonnable, mais il *peut* l'être et doit le devenir ; l'homme *n'est pas* content de son sort, mais il *peut* avoir un sort qui donne satisfaction à ses aspirations et à ses droits imprescriptibles. Ce n'est pas de façon automatique que l'accord se fait entre des intérêts, non seulement complémentaires, mais encore et nécessairement opposés ; ce n'est pas mécaniquement qu'on est mené de la violence à la pensée universelle ; ce n'est pas l'action de lois impersonnelles qui supprime des situations telles que seul le recours à la révolte promet à l'homme une vie agréable à vivre et digne d'être vécue. L'action consciente et responsable peut y mener.

On nous dira qu'ainsi nous justifions la propagande, que nous admettons même, pour le cas d'une communauté dans laquelle la tendance à la violence a plus de force que la raison, la dictature pédagogique. Nous n'avons pas l'intention de nier que ces conséquences découlent de nos thèses. Mais le moyen de faire autrement ? On ne devrait pas oublier que toutes les démocraties, modernes aussi bien qu'antiques, sont sorties de dictatures ; on ne devrait pas oublier que les formes les plus pures de la démocratie n'ont pas empêché l'avènement des tyrannies les plus horribles ; on ne devrait pas parler comme si, dans une action réelle, toute démocratie regardait toutes les nations et toutes les sociétés comme également mûres pour la démocratie. Il aurait mieux valu, non seulement en soi, mais pour le monde, pour l'Allemagne et pour la démocratie, qu'un gouvernement allemand se fût trouvé pour défendre la démocratie contre une majorité non-démocrate, anti-démocrate, et qu'il eût entrepris l'éducation du peuple pour l'amener à consentir librement et raisonnablement à la démocratie.

Que d'ailleurs on ne s'inquiète pas : on ne prône pas ici la dictature ni, non plus, la propagande qui s'adresse à l'inconscient, à la violence, aux instincts troubles qui existent dans tout peuple, puisqu'ils existent en tout individu. Nous parlons d'éducation de la raison par la raison, en vue de la raison universelle : nous demandons que tout homme ait droit à cette éducation, que nul n'en soit exclu à jamais, que chacun puisse participer à l'élaboration des projets sociaux — mais à la condition que chacun renonce à la violence et soit toujours prêt

à se laisser convaincre. Peut-être n'y a-t-il rien de moins démocratique que l'introduction de la démocratie formelle à n'importe quel moment et sous n'importe quelles conditions : des hommes affamés, opprimés (l'oppression policière n'est pas la seule), privés de toute dignité et de tout espoir ne font pas des citoyens parfaits. Mais l'éducation ne se confond pas et ne saurait être confondue avec la tyrannie : il suffit de regarder si cette éducation est de plus en plus désirée par ceux qui la reçoivent, si de plus en plus elle se fait avec la collaboration de ceux qui doivent être éduqués, — ou si la méfiance entre gouvernement et peuple va en grandissant et que la raison d'Etat s'oppose de manière toujours plus angoissante à la raison des individus, si, en bref, les citoyens participent, avec le temps, davantage aux affaires publiques ou s'ils y participent moins.

D'ailleurs, là où la démocratie existe déjà, les problèmes, sans être les mêmes, sont pourtant analogues : la démocratie ne résiste pas, par une sorte de grâce d'Etat, à toute épreuve, à toute tension, à toute injustice. N'importe quelle nation peut retomber dans une situation où la démocratie redevient impossible, parce qu'une majorité inconsciente et déraisonnable exaspère une minorité et la pousse à la révolte. La démocratie établie, il faut encore que tout citoyen puisse être content des conditions matérielles et morales de sa vie. La démocratie est partout la marche vers la raison, l'éducation perpétuelle de l'homme par lui-même, pour que l'homme soit homme pleinement et véritablement. La démocratie n'est jamais ; elle est toujours à réaliser.

LIMITES de la démocratie ? Les limites existent. Limites historiques, limites constituées par les conditions sociales, limites idéologiques. Aucune de ces limites n'est définitive, aucune n'est infranchissable pour des hommes de bonne volonté et — cela ne va pas sans dire — de saine raison ; mais on ne les franchira pas, si l'on ne se donne pas la peine de les reconnaître et si l'on ne cesse pas de cacher sous le travesti des bonnes intentions le manque de clarté et la paresse du cœur et du cerveau. L'homme est capable de créer un monde humain : c'est là le *credo* de la démocratie, et c'est ce *credo* qui distingue le démocrate : encore faut-il qu'il apprenne à vouloir raisonnablement, dans les conditions que la réalité historique lui offre comme seul champ de son action.